

—Monsieur Patrick Beauchesne, sous-ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

—Monsieur Olivier Lemieux-Périnet, conseiller en relations intergouvernementales, secrétariat du Québec aux relations canadiennes;

QUE le mandat de cette délégation soit d'exposer les positions du gouvernement du Québec, conformément à la recommandation ministérielle du présent décret.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

69695

Gouvernement du Québec

Décret 1363-2018, 21 novembre 2018

CONCERNANT la nomination de madame Mélanie Trottier comme juge de la cour municipale de la Ville de Saint-Georges

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation de la ministre de la Justice :

QUE madame Mélanie Trottier de Scott, avocate et membre du Barreau du Québec, soit nommée en vertu des articles 32 et 38 de la Loi sur les cours municipales (chapitre C-72.01), durant bonne conduite, par commission sous le grand sceau, juge de la cour municipale de la Ville de Saint-Georges, pour exercer les juridictions prévues par les articles 27, 28 et 29 de cette loi;

QUE cette nomination prenne effet à compter du 22 novembre 2018.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

69696